

DEVIS N° DAN221524

En date du : 01/09/2022
Tél du client :
Portable du client :
Client n° :
Suivi par : Laurence BUENERD

MAIRIE
74410 Saint Jorioz

Page 1 / 1

Fournitures et Services TTC	***	Prestations courantes	Prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
Cercueil et accessoires				
<ul style="list-style-type: none"> Cercueil * (Cercueil Inhumation- pin PREVAL Poignées Bac étanche) 4 Poignées *,cuvette étanche *, plaque d'identité <p>Sous-Total = 725.00 €</p>	2	725.00 €		
Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil) pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu.				
<ul style="list-style-type: none"> Forfait de transport <p>Véhicule de déplacement toutes opérations</p>	1	185.00 €		
Inhumation/Exhumation				
<ul style="list-style-type: none"> Creusement et comblement de fosse * <p>Creusement et comblement de fosse 1 place</p>	2	690.00 €		
Total Fournitures et Services TTC		1 600.00 €		

***	TVA %	Base TVA	Mont. TVA	Total			
0	0 %	0.00	0.00	0.00	TOTAL HT :	1 347.35 €	
1	10 %	168.18	16.82	185.00		TOTAL TVA :	252.65 €
2	20 %	1 179.17	235.83	1 415.00			
		1 347.35 €	252.65 €	1 600.00 €	NET A PAYER :	1 600.00 €	

Conditions de ventes : Acompte de 40% à la signature du bon de commande,

* Prestations et fournitures obligatoires / ** Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.## Prestations et fournitures obligatoires avancées pour votre compte.### Prestations et fournitures optionnelles avancées pour votre compte

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation/crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation). Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Devis fait le 01/09/2022, valable 2 mois à compter de ce jour

Je soussigné(e) Autre MAIRIE accepte le présent devis prévisionnel, d'un montant de 1600.00. Le 01/09/2022 à ANNECY
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour acceptation ».

Le règlement est à effectuer, dès réception, à l'ordre de POMPES FUNEBRES ANNECIENNES GOLLIET - ANNECY.

Nos coordonnées bancaires :

IBAN : FR76 3000 3001 3700 0201 0077 678

BIC : SOGEFRPP